

Légation de Suisse
 en
 France

Paris, le 6 Décembre 1995

639

BAV

Mon cher Vice Président

Avant de répondre à votre lettre d'hier
 relatif à Menelik, j'ai tenu à aller voir
 M. Misard, directeur politique au
 ministère des affaires étrangères, qui est
 un personnage permanent et de bon conseil;
 on ne le relance pas souvent parce qu'il
 est très ouvert, ce qui ne facilite pas les
 relations, mais du fond de son cabinet il
 m'en a beaucoup de choses. — J'ai dit à
 M. Misard, sans entrer dans des détails, que Menelik

Maurice
 Maurice Duchenal
 Vice Président du Conseil fédéral
 Berne

Dodis



revenait à la charge pour entrer dans
 l'Union postale, et je lui ai demandé
 s'il avait quelques renseignements sur les
 postes d'Abyssinie. — Il m'a répondu que
 non, mais qu'il croyait à l'existence, pour
 toute organisation postale, de certains messagers
 plus ou moins irréguliers; il a répété que la
 France se servait à l'occasion de tel ou tel
 négociant quand elle avait à faire parvenir des
 communications dans l'Abyssinie, et a
 ajouté qu'à son avis, il ne pourrait être
 question d'admettre l'Abyssinie dans l'Union
 postale; en comptant à la charge la mission
 de recevoir les aepians, le monde civilisé lui
 a donné le mandat évident de n'admettre
 que des États réellement constitués et réellement

impression est donc qu'il ne faut rien
 répondre à Menelik sous aucune forme et de
 borner à dire à M. Hg, puisqu'il est en
 Suisse, que nous sommes absolument résolus
 à n'accepter & par conséquent à transmettre
 aucune demande d'adhésion de l'abyssinie à
 l'Union postale, comme qu'elle nous soit
 transmise; que nous avons pu poliment
 dignifier ce refus sous des prétextes de forme,
 mais qu'il est inutile d'insister dans la
 situation postale actuelle de l'abyssinie, en sorte
 que nous le prions très sincèrement de ne plus
 revenir à la charge, attendu que nous ne voulons
 pas nous mettre toute l'Union postale à dos &
 auprès le France ou tout autre de nos voisins.

Votre très dévoué

Durlé